

Note d'information fédérale

juillet 2003 - n° 140

1 Décisions du Comité directeur

Le comité directeur, réuni le samedi 21 juin 2003 à Nogent sur Marne, a pris les décisions suivantes :

- **Election du secrétaire général**

Bruno Milliard a été élu Secrétaire Général de la FFSA.

- **Calendrier et lieux des manifestations nationales 2004**

Le calendrier suivant a été retenu pour les manifestations nationales :

- **Nouvelles affiliations**

- A.J. rem Sant Cebria (Languedoc Roussillon)
- Association Collioure sportif aviron (Languedoc-Roussillon)
- Cercle nautique de Meschers (Poitou-Charentes)
- Club nautique de St Hilaire de Riez (Pays de la Loire)
- Nautic club Rieulay (Flandres)

- **Radiations**

- Association des usagers du Port de Meschers sur Gironde (remplacée par le Cercle nautique de Meschers)
- Surf School St Malo

Calendrier 2004

7 mars	Tête de rivières interrégionales	4 zones
13 mars	Assemblée générale de la FFSA	MAIF - Niort (79)
28 mars	Championnats interrégionaux sélectifs pour les championnats de France bateaux courts	4 zones
9 au 11 avril	Championnats de France junior et senior bateaux courts	Cazaubon-Barbotan (32)
1 et 2 mai	Coupe de France MAIF	Vichy (03)
21 au 23 mai	Championnats de France UNSS & FFSU	Mantes la Jolie (78)
5 et 6 juin	Critérium national	Le Creusot (71)
13 juin	Championnats interrégionaux sélectifs pour les championnats de France minime, cadet et junior	4 zones
25 au 27 juin	Championnats de France junior et senior bateaux longs	Bourges (18)
2 au 4 juillet	Championnats de France minime et cadet	Vichy (03)
16 et 17 octobre	Championnat de France d'aviron de mer	La Grande Motte (34)

- **Principes de sélection pour les JO 2004**

Un texte précisant les principes de sélection pour les rameuses et rameurs souhaitant participer aux Jeux olympiques d'Athènes a été voté. Il précise notamment que les athlètes retenus par la DTN dans le "collectif de préparation olympique" seront tenus de participer à la totalité du calendrier précisé dans les chemins de la sélection. Vous trouverez ci-joint un exemplaire de ce texte. Merci de le diffuser aux rameurs et rameuses.

- **Projet de développement**

Le comité directeur a réaffirmé sa volonté de mettre en place des actions en faveur du développement avec l'objectif d'atteindre 100 000 pratiquants au sein des clubs en 2008.

Différentes actions sont envisagées. Elles seront présentées en détail à la rentrée.

2 Réunions d'information à Vichy

- **Formation**

Gilles Purier, Directeur du développement, de la formation et de l'emploi à la FFSA, animera une réunion d'information sur les différentes formations fédérales ou professionnelles proposées aux personnes qui encadrent l'aviron. Il répondra à vos questions dans ce domaine le samedi 5 juillet à 18h dans la salle du 1^{er} étage de la tour d'arrivée du champ de courses de Vichy.

- **Assurance MAIF**

Thierry Uberti, responsable du département Personnes Morales à la MAIF, sera présent à Vichy le samedi 5 juillet de 10h à 16h pour répondre à vos questions concernant l'assurance.

3 Collectif senior B

Les rameuses et rameurs désignés pour participer à la régates mondiale des moins de 23 ans 2003 figurent sur la liste ci-jointe. Ils seront regroupés en stage préparatoire à Bellecin (Jura) à partir du 6 juillet 2003.

4 Match France – Grande-Bretagne des cadets

Le collectif des rameurs cadets retenu pour cette épreuve sera désigné à l'issue du Championnat de France cadet à Vichy le 6 juillet 2003.

Les règles de participation, approuvées par le comité directeur du 16 novembre 2002, ont été jointes en annexe de la note d'information fédérale de novembre 2002 n°133.

5 Championnats de France mer

Inscription aux régates à faire dès maintenant !
Les rameurs qui ont réservé leur voyage en Martinique auprès de la Ligue de Martinique doivent **tout de suite** s'inscrire sur le serveur de la FFSA (par internet ou minitel) pour les régates des Championnats de France d'aviron de mer, même s'ils n'ont pas encore disputé de régates qualificantes.

En effet, le tarif promotionnel de 700 € ne sera appliqué qu'aux personnes effectivement inscrites pour ces régates. La facturation sera établie, courant juillet, en fonction de ces critères. En cas de non-inscription, le tarif appliqué sera le même que pour les accompagnateurs.

Les participants ne voyageant pas avec le pack FRAM proposé par la ligue de Martinique peuvent s'inscrire jusqu'au 13 octobre 2003.

6 Formations 2003-2004

Vous trouverez ci-joint le calendrier des formations 2003-2004 de la FFSA.

Chaque formation est présentée dans des fiches détaillées disponibles sur demande auprès de la FFSA ou téléchargeable de son site internet : www.avironfrance.asso.fr.

Important : La formation professionnelle préparatoire au Brevet d'état d'éducateur sportif 1^{er} degré permettant d'encadrer contre rémunération pendant la formation n'est plus proposée.

Une formation au Brevet professionnel "activités nautiques, mention monovalente aviron" se déroulera au CREPS de Vichy du 29 septembre 2003 au 25 mars 2005. **La date limite des inscriptions est fixée au 18 août 2003** (voir note d'info n° 138).

Cette formation s'adresse :

- à tous les salariés qui n'ont pas de certificat de préqualification,
- à tous les salariés qui ont échoué à tout ou partie du Brevet d'état 1^{er} degré,
- aux rameurs et rameuses qui ne sont pas salariés et souhaitent apprendre un métier.

De nombreuses possibilités de financement existent pour suivre cette formation. Des aides sont notamment proposées par le biais de contrats de qualification jeune et adulte.

Une formation au Brevet professionnel mention plurivalente "aviron d'initiation et de découverte" d'une durée d'environ 180 h sera également proposée. Elle s'adresse à toutes les personnes déjà titulaires d'un Brevet d'état d'une autre discipline nautique.

Si vous êtes intéressés par ces formations, pré-inscrivez-vous auprès de la FFSA en renvoyant la fiche jointe.

7 FNDS

Il est constaté que peu de projets de construction ou d'agrandissement de clubs sont présentés au Ministère des sports pour une subvention FNDS.

Les dossiers de demandes sont à déposer auprès des DRDJS. Les clubs sont encouragés à faire part de leurs projets à la FFSA afin qu'elle puisse les soutenir lors de la commission nationale d'attribution des fonds.

8 Concours patrimoine

Un défilé sur l'eau de bateaux anciens est organisé à l'occasion de la traversée de Paris le 28 septembre 2003 afin de permettre à tous d'admirer ces témoins de l'autre siècle. À l'issue du défilé, un concours permettra de récompenser les bateaux d'intérêt et le travail réalisé pour les conserver.

Les clubs intéressés doivent prendre contact avec Jean-Michel Itant, président de la commission patrimoine, tél. : 05 45 91 00 57 ou auprès de la FFSA.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
17 bd de la Marne - 94736 Nogent sur Marne Cedex
www.avironfrance.asso.fr - e-mail : ffsa@avironfrance.asso.fr
Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75